

Envoyé en préfecture le 31/03/2021

Reçu en préfecture le 31/03/2021

Affiché le **31 MARS 2021**



ID : 001-210103602-20210330-2021_15-DE

République française
Département de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 30 mars 2021

En exercice : 19

L'an deux mille vingt et un et le trente mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART, Maire

Présents : 14

Présents : Michel BRULHART, Angélique VAN HOECKE, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Christophe LEBRUN, Cécile MAGNIN, Leila MANET, Claude MOREIRA, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI, Nicolas PIDOUX, Philippe GAVAGGIO, Jean-Pierre DEMORNEX

Votants : 18

Absents excusés : Fabien JACQUET (procuration à Patrick DUMAS), Janine BAIL (procuration à Adeline SIBELLE), Charline PERRIER (procuration à Emmanuelle LAURE), Elody BULLIARD (procuration à Leila MANET)

Absent : Loïc CHRISTIN

Secrétaire de séance : Christophe LEBRUN

2021_15 - Objet : Vote du budget primitif de l'année 2021 - Boulangerie

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de la boulangerie pour l'année 2021, dont les dépenses et recettes s'équilibrent de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 95 763,20 €
- Section d'investissement : 93 153,20 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le budget primitif de la boulangerie de Saint-Jean-de-Gonville pour l'année 2021
- Section de fonctionnement, à un vote contre et dix-sept votes pour ;
- **APPROUVE** le budget primitif de la boulangerie de Saint-Jean-de-Gonville pour l'année 2021
- Section d'investissement, à un vote contre, une abstention et seize votes pour.

Ainsi fait et délibéré.

Le Maire,
Michel BRULHART

